

ÇA SENT LA FIN DU QUAD...

Nous comprenons qu'une animation commerciale soit mise en place, mais la CFDT constate une nouvelle fois que **beaucoup trop de territoires pratiquent un management par le stress ou par la peur**. Nous dénonçons déjà, pendant la grève, à travers notre cahier revendicatif ce type de management et incitions à des animations commerciales plus positives et encadrantes. Nous en sommes toujours bien loin aujourd'hui : discours culpabilisant, remontées quotidiennes sur la production des salariés, e-mails démoralisants sur les résultats ...

Et quand cela ne suffit pas, des réunions en dehors du temps de travail sont « très fortement préconisées ». Que cela soit sur les pauses déjeuners ou après la fermeture des agences jusqu'à 20h30, ces réunions doivent être sur la base du volontariat uniquement et doivent surtout être comptabilisées comme des heures supplémentaires. Les salariés ne sont pas responsables de la baisse des effectifs dans les agences, si les horaires de travail ne suffisent plus pour animer un collectif, d'autres solutions doivent être trouvées. **La CFDT est intervenue auprès de la Direction Régionale** pour que tous ces comportements cessent.

Si votre quotidien prouve que le message n'est pas passé, contactez-nous !

ALTERNANTS/APPRENTIS

SURPRISE ! UN SALAIRE DE MARS LIGHT



Alternants et apprentis, vous avez peut-être vu votre salaire diminuer de plusieurs centaines d'euros sur le mois de mars sans aucune explication. Sachez

que le régime spécifique d'exonération des cotisations sociales sur le salaire des apprentis n'existe plus depuis le 1er janvier. Le système de paie n'ayant pu être mis à jour à temps, la régularisation s'est faite de manière rétroactive sur le salaire du mois de mars. **Les élus CFDT dénoncent le manque d'anticipation et d'information de l'Entreprise.**

Vos élus CFDT sont intervenus auprès de la Direction. **Nous ne vous laisserons ni seuls, ni en difficultés financières.**

Contactez-nous pour qu'une solution soit étudiée afin de pallier cette baisse de salaire surprise.

UNE DÉMOCRATIE MISE À MAL

42% = 0?

Début avril s'est tenu le **premier CSE de la région Rhône Alpes Auvergne** réunissant la Direction Régionale et les 21 représentants de la région (6 élus CFDT, 2 élus CGT et 13 élus SNB). L'objectif de cette réunion était de voter pour désigner les 3 membres du bureau du CSE (secrétaire, adjoint et trésorier) et les 8 membres de la commission de santé, sécurité et conditions de travail ex CHSCT.

C'est sans grande surprise que le syndicat majoritaire s'est alloué toutes les places sans même envisager de respecter les résultats des élections de la région. **Sur 11 postes, aucun ne revient à la CFDT ni à la CGT** bien que les deux organisations syndicales aient obtenu 42 % des voix sur la région. Une vision particulière de la démocratie qui ne peut que tous nous alerter du danger que représente une telle majorité syndicale chez BNP Paribas aujourd'hui.

Rappelons que suite aux élections, ce syndicat majoritaire a désormais la possibilité de signer seul les accords d'Entreprise. **La CFDT continuera néanmoins à défendre, avec la même vigueur et le même professionnalisme, vos intérêts** face aux bouleversements que vont connaître les métiers de la Banque ces 4 prochaines années.



Alexandre
BERTHELOT



Magali
FRAILLON



Cédric GRENIER
06 67 92 25 69



Laëtitia BARGE
06 64 01 90 35



Julie LEQUEUX
06 60 68 60 35



Jean Pierre FEUTRY
06 64 01 32 17



Alexandra GROLEAS
06 68 49 63 91